



ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

Quelques démarches nationales en cours en termes de formation des élus

Mercredi 7 octobre 2020

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

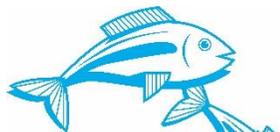
Le projet de l'ANEBA : informer et former les élus



Un projet qui a démarré dès la création de l'ANEBA en 2017

L'essence même de l'ANEBA, créée à l'initiative de l'AFEPTB en 2017, est de développer la mise en réseau des acteurs – élus et techniciens – autour des questions de gestion intégrée de l'eau par bassin / approche globale et transversalité, de synergies de politiques publiques notamment avec l'Aménagement du territoire et le développement durable. Elle a été mise en place dans un esprit d'ouverture et d'inclusion de toutes les parties prenantes.

La question de la **mobilisation des élus autour de « eau : enjeu stratégique pour le territoire »** est centrale dans l'ensemble des projets de l'ANEBA. Mais de manière plus ciblée, l'ANEBA a mis en place début 2020 un projet spécifique sur cette question, qui est centré autour de 3 axes.



Le projet de l'ANEB : informer et former les élus



Accompagner pour la mise en place de stratégies de formation des élus : partager, mutualiser

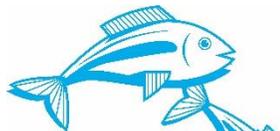
- Partage de connaissances et d'expériences – Elaboration de recommandations - Mise en ligne organisée de ressources
- Déploiement « d'outils » mutualisés (dont des analyses sur les « profils » des élus, par exemple dans le cadre du pôle-relais)

Mettre en place de actions d'information/formation : relier enjeux nationaux et actions locales

- Rencontres nationales et territoriales autour de sujets d'actualité et des questions de gouvernance et de financement de la politique de l'eau (« La France vue de l'eau » et « l'eau c'est politique »)
- Séminaire de formation « Les Territ'Eau-riales » qui mixent enjeux nationaux et pratiques/actions locales
- Formation des élus de l'ANEB

Développer une dynamique nationale d'évènements grand public autour de la rivière : relier l' élu et sa population autour de l'eau

- Partage d'expériences et d'outils
- Développer une identité nationale et sa communication
- Vers un évènement national ?



Accompagner pour la mise en place de stratégies de formation des élus



Prises de contacts avec des acteurs de la formation et démarrage d'une série de COUPS de FIL'EAU

- 9 juin : ARIC (Valérie AUTISSIER) et Science Po Rennes (Julien KERFORN) : le cadre général de la formation des élus
- 16 juin : EPTB des Gardons (Etienne RETAILLEAU) : REX
- 23 juin : OIEau (Julien LOUCHARD et Marc-Yvan LAROYE) : les actions et outils de l'OIEau
- 30 juin : EPTB Vilaine (Christophe DANQUERQUE, Sophie ALLAIN) : la stratégie de formation des élus

D'autres CFE en cours de programmation pour octobre-novembre-décembre (Mairie conseil, FédéSCOT, RARE, ANCT, URCPIE ...)

=> en ligne sur bassinversant.org

<https://bassinversant.org/coup-de-fileau-formation-des-elus-mettre-en-place-un-plan-de-formation-pour-les-elus-sur-la-gestion-integree-de-leau>



Accompagner pour la mise en place de stratégies de formation des élus



Journée d'étude le 7 octobre en co-organisation avec l'EPTB Vilaine

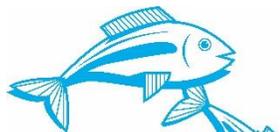
Présentation des démarches engagées (nationales, Vilaine, Syndicat de bassin) **et échanges sur les besoins.**

Travaux sur 3 thématiques (faire venir les élus, développer les partenariats, mutualiser des outils), animés par Sophie ALLAIN et ANEB visant à identifier les freins et être force de proposition.

Synergie avec les travaux menés dans d'autres cadres à organiser :

- URCPIE ARA/ FédécEN : psychologie sociale au service de l'accompagnement au changement, processus de changement de comportement.
- Pôles-relais Zones humides : communiqué de presse, webconférences, ... pour les élus.
- Réseau rivières : drives de partage d'outils , mise en place d'un module de formation en ligne

- Réseau RARE : programme « biodiversité et territoires »
- Programmes des associations nationales de collectivités, de l'OIEau, ..
- Actions des ministères, du CEREMA, des Agences de l'eau, du CNFPT (la politique de l'eau en 5 questions, ...), de l'OFB ...



Accompagner pour la mise en place de stratégies de formation des élus



Lancement de deux projets de l'ANCT en lien avec la formation des élus :

- L'Académie des territoires, fruit d'un partenariat entre l'ANCT, Sciences Po et la Banque des Territoires, qui vise à renforcer les moyens d'agir des élus locaux en répondant à des besoins de formation des élus des petites et moyennes villes, nouvellement élus ou non, aux enjeux de résilience territoriale afin que ces derniers puissent appréhender au mieux les grandes transitions. Elle sera officiellement lancée en novembre 2020 lors du salon des maires.
- Territoires en commun, plateforme de services, de partage d'expériences, de mise en relation et de formation, voire de mécénat d'expérience qui sera lancé le 15 octobre prochain. Cet outil intégrera notamment un annuaire des acteurs, un centre de ressources avec notamment la mise à disposition d'outils (kits, formations...) ainsi qu'un blog regroupant un agenda des événements à venir et appels à projets en cours, des actualités des partenaires, et des reportages, entretiens, focus...

⇒ **Capitalisation des échanges : recommandations, fiches pratiques, ateliers, séminaires partenariaux....**



Accompagner pour la mise en place de stratégies de formation des élus



Recensement des outils

Mise en ligne les outils existants et les ressources utiles de manière structurée (mise en place de l'organisation d'ici fin 2020, mise à jour au fur et à mesure sur 2021-2022).

Articulation/complémentarité à assurer avec les autres lieux de diffusion des outils et intégration des actions de recensement déjà réalisées.

Exemples :

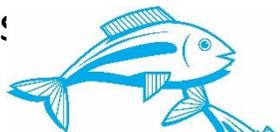
Réseau rivières (Antoine WEROKOWSKI) / drives

https://drive.google.com/drive/folders/1SFBruZW_AZKKNulKGQTB-lqaBB6fXA9U?usp=sharing

RGMA BFC (Elodie CHATELAIN-BARDEY, EPTB Saône et Doubs - 03 81 61 28 22 ; 06 47 52 09 33) – journée du 25 septembre

<https://sites.google.com/site/resobourgognefranchecomte/file-cabinet>

Traduction des besoins en cahier des charges d'outils à développer, priorisation, démarrage fin 2020 – lien avec les acteurs des territoires engagés dans les stratégies de formation (EPTB, SBV, Têtes de ré: Régions, ...)



Quelques constats sur la formation des élus



La participation des élus aux formations est faible.

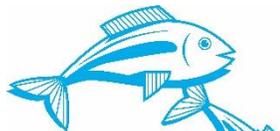
La plupart des formations suivies le sont sur les questions de mandat de l'élu, fonctionnement des institutions, budget, ...

Les dispositifs formation des élus sont sous-utilisés (constat de 10% des élus) ou mal utilisés (rapport IGA/IGAS de janvier 2020), des propositions d'évolution devaient être faites (décret et arrêté du 29 juillet 2020, autres évolutions ?). DIF complexe à utiliser par les gestionnaires de bassin car il faut être organisme de formation MI, les formations sont payantes ce qui freinent les inscriptions, ...

Actuellement, la plupart des formations proposées sont pour un public mixte (parfois limite entre formations/information pas claire), et la proportion des élus est faible (lié au contenu trop technique au regard des attentes générales des élus ?)

De nombreux questionnements des acteurs de l'eau et de la biodiversité pour développer la formation, mais peu de documents d'analyse sur le mode de fonctionnement des élus en termes de formation, sur les sujets à aborder, sur les messages stratégiques ...

Peu de mutualisation des supports, des messages, ... plusieurs initiatives lancées cf précédemment



Quelques premiers éléments de recommandations A CONFRONTER

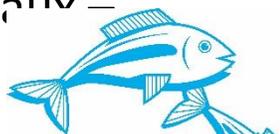


Importance d'une STRATEGIE de formation des élus

Il est important de positionner les formations aux élus DANS la DUREE (moyen terme : dates et lieux fixés à l'avance, relance, communication dans les médias « élus » ; long terme : reconnaissance du porteur de projet/confiance, articulation des modules/outils de formation, articulation avec les temps d'échanges et d'information, ...). Dans une phase transitoire, il s'agit de prioriser (quelques formations, cible à préciser (nouveaux élus de bassin ?),...).

Les formations doivent être adaptées à la cible ELUS (durées, contenu d'aide à la décision et pas technique - si besoins technique les formats mixtes sont plus adaptés -, illustrations concrètes avec « les mots des élus »). Il est important de bien analyser les modes de fonctionnement des élus de son territoire (questionnaires ? Via les collectivités, les organismes de formations généralistes, ...). Le fait d'associer les élus – dans leur diversité - dans la mise en place de la stratégie est essentiel (également pour s'assurer des moyens qui y seront consacrés).

Les formations doivent être adaptées aux TYPES d'ELUS (de bassin, locaux, départementaux, régionaux – nouveaux (nouveau mandat ou nouvelles responsabilités) ou déjà en place, habitudes locales de formation ...)



Quelques premiers éléments de recommandations A CONFRONTER



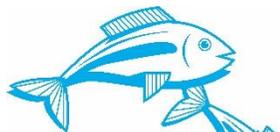
Le programme de formation doit être PARTENARIAL pour s'assurer que les messages sont les plus homogènes possibles, quels que soient les circuits de formation, pour permettre une meilleure coopération entre les acteurs,

- Une partie en direct : maîtriser les messages, le contenu, les exemples, ... : ATTENTION AUX MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS A ADAPTER au nombre de formations
- Une partie via d'autres programmes de formations (proposer des modules, des outils, via des entrées thématiques différentes et des réseaux différents).

Les formations doivent intégrer des interventions, présentation du contexte, et des illustrations LOCALES.

Les types de supports et les formes doivent être DIVERSIFIES pour une même thématique, pour être accessible au plus grand nombre.

L'ACCESSIBILITE des formations doit être FACILITEE : référencement internet, intégration dans les programmes de formation diffusés par les collectivités, contact unique dans la structure, ...



Quelques premiers éléments de recommandations A CONFRONTER



CONTENUS : comme indiqué dans les constats, il n'y a pas encore beaucoup d'éléments consolidés sur « ce qui plait », « comment aborder les questions d'eau, risques, biodiversité en fonction des mandats des élus », ...

Quelques pistes pour les échanges :

- Importance de bien comprendre les « objets », leur rôle et leurs interactions sans entrer dans la technique : zones humides, fonctionnement hydraulique/infiltration, ruissellement, transit sédimentaire, zones d'expansion de crues ...), digues et ouvrages ...
- Bien différencier les formations « sectorielles/opérationnelles » et les formations « d'enjeux/gouvernance, ... » mais dans tous les cas les approches « compétences » comme par exemple GEMAPI doivent être mises au regard des enjeux nationaux et de bassins.
- Prévoir des volets « convaincre ses pairs », « communiquer/échanger avec la population », « co-construire/concerter », « communiquer vers les médias notamment en période de crise », « gérer mes responsabilités pénales »...
- Partir des « contraintes » réelles ou perçues pour les relativiser au regard des bénéfices (y compris sociétaux et économiques) qui ont pu être obtenus sur d'autres territoires ?

